

Une aide exceptionnelle de l'État

# 920.000 € pour l'hôpital

Nous l'avons appris ce lundi : l'État met près d'un million d'euros sur la table pour le Centre hospitalier de l'agglomération montargoise.

Le courrier est signé de la main d'Agnès Buzyn. La ministre de la Santé s'adresse à Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret. Elle lui annonce une aide de l'État de 920.000 € pour « réaliser les investissements absolument nécessaires » au Centre hospitalier de l'agglomération montargoise.

## Et des réponses en 2018

C'est l'Agence régionale de santé, l'ARS, qui versera cette somme. Ainsi que l'indique la direction de l'hôpital, elle servira à financer les travaux d'urgence comme de la sécurité incendie ou d'installations électriques.

Sur les dossiers des services psychiatrie et des soins de suite et de réadaptation, la ministre a indiqué qu'elle suit les demandes présentées en ce qui concerne les crédits de fonctionnement (\*), et que des réponses seront apportées « dans le courant de l'année 2018. »

La direction n'est pas la



L'aide servira à des travaux de sécurité avant les grands chantiers (photo d'archives).

seule à se féliciter de ce geste ministériel ; la présidente du conseil de surveillance, Dominique Paré, qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots, accueille avec plaisir « une bonne nouvelle. Jean-Pierre Sueur était intervenu sans succès sur le dossier de la coronarographie ; cette fois, ça a porté ses fruits ».

Ceci fait suite à une rencontre ayant eu lieu voici quelques semaines. L' élu avait écouté une délégation de représentants du centre hospitalier dont le directeur, Didier Poillerat, et le président de la com-

mission médicale d'établissement, le D<sup>r</sup> Jean-Pierre Pichon. Ils avaient plaidé la cause du CHAM auprès du sénateur. Un élu qui, sans être de la même couleur politique, défend la position publiquement réaffirmée par le président d'agglomération, Jean-Pierre Door, et Dominique Paré, lors des vœux, en janvier dernier. Tous les intervenants allaient d'ailleurs dans le même sens. « Le groupement hospitalier de territoire ne doit pas être une tutelle d'Orléans ». Et Jean-Pierre Sueur d'ajouter : « Il y a plusieurs pô-

les : Montargis, Gien Pithiviers. Je soutiens le CHAM de tout mon cœur. »

(\*) Ce dont s'inquiètent personnels et syndicats. Voir « L'Éclairer » du 7 février, pages 2 et 5.

**GRANDS CHANTIER.** La ministre de la Santé confirme que « le principe a été acté de valider l'opération de modernisation du service des urgences et des blocs opératoires. » Le CHAM va en effet entreprendre d'ici 18 mois le plus important chantier de son histoire amilloise, chiffré à près de 23 millions d'euros.